



*Fédération Syndicale Unique*

Conseil Fédéral Régional  
des Pays de la Loire

## **Déclaration des élu·es de la FSU au Conseil Académique de l'Education Nationale du 7 juillet 2025**

L'année scolaire se termine par deux évènements qui montrent les limites des politiques éducatives successives sans ambition et sans réelle volonté d'améliorer le service public d'éducation. Nous ne pouvons, donc, pas commencer ce CAEN sans rappeler qu'une collègue AED a été tuée par un élève armé d'un couteau lors d'une opération de fouille de sacs. Nous alertons les représentant·es du CAEN : plutôt que d'en faire une affaire médiatico-politique aux relents nauséabonds, il est urgent de se poser les bonnes questions et d'y apporter les réponses à même d'empêcher un nouveau drame. Cela passe nécessairement par l'arrêt de la détérioration des conditions d'encadrement et de prise en charge des élèves, prendre en considération la dégradation de la santé mentale des élèves, par le renforcement des équipes pluriprofessionnelles de manière que dans chaque établissement elles soient complètes et puissent effectuer un travail de prévention et d'éducation efficace. Moins dramatique mais tout aussi inquiétant au regard de la réponse ministérielle apportée : l'impossibilité d'exercer et d'apprendre dans de bonnes conditions lors de cet énième épisode caniculaire. Sur ce sujet aussi, aucune réponse ne permet d'avoir des projections sur les conduites à tenir pour les prochains épisodes qui ne manqueront pas de survenir de façon de plus en plus récurrente. La FSU, dans le cadre de l'Alliance écologique et sociale, demande la rénovation des écoles et établissements scolaires publics. Le plan de réhabilitation de 40 000 écoles et établissements, annoncé en septembre 2023 par le président de la République, Emmanuel Macron, semble avoir été sacrifié sur l'autel de la rigueur budgétaire. Le « Fonds vert », en partie fléché pour cette rénovation, subit des coupes drastiques avec l'accord politique entre le RN, LR et une partie du gouvernement. La rénovation des écoles et des établissements scolaires est une obligation urgente.

Concernant les installations sportives pour la pratique de l'EPS, même triste constat : l'enquête nationale Gymnase Score (2025) réalisée par le SNEP FSU montre des résultats inquiétants : 80 % des gymnases en France doivent être rénovés, notamment pour raisons thermiques : « frigos » en hiver et « fours » en été. Les équipements sportifs sont vétustes, parfois insalubres, inadaptés, avec de grandes surfaces vitrées non équipées de stores. Dans les salles spécialisées (combat, danse, musculation, etc.), le renouvellement de l'air est largement insuffisant. L'utilisation de matériaux de construction bio-sourcés est une des pistes indispensables pour lutter contre la toxicité de l'air pour les pratiquant·es. Pour les équipements sportifs extérieurs, la situation est tout aussi critique. Peu de plateaux, stades ou pistes sont équipés d'abris pour protéger du soleil ou de la pluie. Les points d'eau sont bien souvent inexistants, y compris dans les territoires ultramarins.

Comment, dans ces conditions, peut-on travailler en respectant la qualité des apprentissages et la préservation de la santé ? Les élèves subissent, les enseignant·es s'adaptent tant bien que mal.

L'EPS, le sport scolaire, mais aussi la pratique sportive associative, fédérale, compétitive ou de loisir ne peuvent plus se contenter de gestes de bon sens. La 1<sup>ère</sup> prévention pour lutter contre les vagues

de chaleur, c'est d'agir sur la rénovation et la construction d'équipements sportifs dont la conception préserve tout autant les activités sportives que la santé des pratiquant·es et encadrant·es. Il est impensable que l'État traite l'épisode caniculaire que nous venons de vivre comme passager, en se bornant à donner des consignes d'adaptation épisodiques insuffisantes à l'image de ces recommandations ministérielles publiées le 30 juin 2025 qui pourraient presque prêter à sourire : « réduire ou supprimer les activités physiques aux heures les plus chaudes ». L'inadaptation du bâti scolaire face au changement climatique renforce les injustices scolaires, sociales et territoriales. Ces épisodes caniculaires devant se multiplier, il est urgent d'engager des moyens pour la rénovation du bâti scolaire public, afin de protéger la santé de toutes et tous et d'améliorer les conditions de travail des élèves et des personnels tout en permettant d'atténuer l'empreinte écologique de l'Éducation Nationale. Les besoins de financement sont estimés à hauteur de 40 ou 50 milliards d'euros en dix ans. Pour y parvenir, le logiciel austéritaire de F Bayrou doit être remisé. L'urgence n'est pas à économiser 40 milliards mais à proposer un autre partage des richesses, la taxation des actions et des dividendes, le rétablissement de l'impôt sur la fortune ... Pour l'éducation nationale et l'enseignement agricole, l'austérité est aussi de mise.

Alors qu'un meilleur rythme d'avancement sur les échelons 5 à 8 de la classe normale avait été annoncé, finalement toujours pas de revalorisation, pas de postes supplémentaires aux concours, pas de baisse des effectifs des classes de la maternelle à l'université, parcoursup qui semble-t-il reste un problème (selon les propres dire de F.Bayrou peut être atteint sur ce dossier d'amnésie...) .et des suppressions de postes, de classes dans l'enseignement agricole public ligérien. La baisse démographique devrait être utilisée pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissages en baissant sensiblement les effectifs par classe. Comment enseigner correctement dans des classes d'écoles et de collèges à 30 ? de lycées à 35 ? Tout cela participe à la perte d'attractivité du métier d'enseignant·e. 15% des postes d'enseignants des lycées pros ne sont pas pourvus, alors même que le nombre de postes aux concours avait été amputé de 4%. Les résultats ont commencé à être publiés pour les CAPES et, là encore, tout montre que la crise d'attractivité est structurelle et s'enracine durablement : au CAPES externe, en mathématiques, 253 postes perdus, 96 en physique-chimie, 51 en anglais. Dans le premier degré, le recours aux contractuel·les sera de mise dans de nombreuses académies y compris la nôtre car le nombre de postes au concours et le recrutement sur la liste complémentaire ont fortement baissé.

L'année 2025 aura marqué un tournant préoccupant pour l'enseignement professionnel avec la mise en œuvre de la réforme de la classe de terminale bac pro.

Le parcours différencié, présenté comme une réponse aux besoins des élèves, s'avère être un échec cuisant. Il a engendré une désorganisation profonde des établissements, un absentéisme record, une perte de sens pour les personnels comme pour les élèves, et une inadéquation flagrante entre les parcours choisis, les vœux Parcoursup et les lieux de Parcours de Formation en Milieu Professionnel. Cette réforme, emblématique d'une politique déconnectée des réalités du terrain, fragilise encore davantage un secteur déjà en tension. En Pays de la Loire, nous nous interrogeons fortement également sur le dispositif d'expérimentation "ménage" du Conseil régional qui mettrait à contribution élèves et personnel de l'état. Au-delà des effets majeurs et premiers sur l'emploi des Agents des lycées, cela questionne comment une collectivité réfléchit à de nouvelles missions pour des agents dont elle n'est pas l'employeur. Pour ce qui est du nouveau service informatique (fourniture internet dans les lycées publics), la nouvelle organisation nous étonne également sur qui et comment valide et décide des sites accessibles. Nous n'avons pas connaissance de la politique d'utilisation d'internet, des règles de filtrage...du pare feu Agriate V3 et de l'outil Fortinet pour les connexions à distance.

La rentrée de septembre sera marquée par de nombreux enjeux sociaux. La lutte contre le budget austéritaire présenté par F Bayrou sera un élément fort de la contestation sociale car depuis des décennies, l'austérité prônée par le libéralisme autoritaire ne mène qu'à appauvrir et à précariser une partie toujours plus grande de la population et in fine à amener l'ED au pouvoir. La question des retraites sera aussi à l'ordre du jour car l'échec du conclave, parodie de dialogue social, nécessite une autre réponse unitaire pour atteindre l'abrogation des 64 ans et arriver à un départ à 60 ans avec une durée de cotisation de 37,5 annuités et 75%. La FSU prendra ses responsabilités et travaillera dans l'unité la plus large pour construire les rapports de force à même de proposer des alternatives sociales.